

[Accueil](#) > ... > [Vos Droits](#) > [Accusés \(procédures Pénales\)](#) > 5 - Infractions routières et autres infractions mineures

## 5 - Infractions routières et autres infractions mineures

### Comment sont traitées les infractions routières mineures?

Les infractions mineures, telles que les excès de vitesse, l'utilisation du téléphone mobile au volant ou le stationnement interdit, sont généralement punies d'une amende forfaitaire, assortie d'un délai pour son paiement. Un tribunal sera saisi uniquement en cas de non-paiement de l'amende. Parfois, l'infraction fera l'objet d'un procès-verbal immédiat. Dans d'autre cas, vous recevrez ce dernier à votre domicile.

Néanmoins, dans le cas de certaines infractions passibles d'une amende forfaitaire, des points de pénalité seront inscrits sur votre permis de conduire. Si vous parvenez à un total de douze points de pénalité au cours d'une période de trois ans, votre permis de conduire en Irlande vous sera retiré. Si vous réglez l'amende forfaitaire, le nombre de points de pénalité sera moindre que si vous êtes condamné au tribunal. L'Union européenne travaille actuellement à l'harmonisation de l'ensemble des registres de permis de conduire des États membres.

Les infractions routières sont presque toujours traitées par les services de la police. Vous devez savoir qu'en Irlande, les conducteurs sont tenus d'avoir leur permis de conduire sur eux et de le présenter à la demande d'un fonctionnaire de police.

Si vous vivez en Irlande et êtes ressortissant d'un autre État membre, la procédure est la même pour vous que pour un citoyen irlandais.

[fiche d'information 4](#)

### Ces infractions figureront-elles sur mon casier judiciaire?

[fiche d'information 4](#)

### Comment sont traitées les autres infractions mineures?

Les infractions mineures les plus courantes sont les excès de vitesse et l'utilisation d'un téléphone mobile au volant. Diverses autres infractions, telles que l'utilisation d'une voie réservée aux bus, peuvent faire l'objet d'un «[procès-verbal d'amende forfaitaire](#)», sans points de pénalité. La conduite sans égard raisonnable pour les autres usagers de la route, autrement dit la conduite imprudente, est passible d'une amende et de points de pénalité.

Un tribunal sera saisi uniquement en cas de non-règlement de l'amende forfaitaire. Comme dans le cas précédent, l'affaire sera alors examinée par le tribunal de district. Vous pouvez toujours faire appel d'une décision du tribunal de district, comme dans le cas précédent.

■ Dernière mise à jour: 06/08/2025

Les versions nationales de cette page sont gérées par les États membres correspondants, dans la/les langue(s) du pays. Les traductions ont été effectuées par les services de la Commission européenne. Il est possible que l'autorité nationale compétente ait introduit depuis des changements dans la version originale, qui n'ont pas encore été répercutés dans les traductions. La Commission européenne décline toute responsabilité quant aux informations ou données contenues ou visées dans le présent document. Veuillez vous reporter à l'avis juridique pour connaître les règles en matière de droit d'auteur applicables dans l'État membre responsable de cette page.